

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

PLAN CANICULE : UNE SOLUTION EXISTE DÉJÀ, ACTIVONS-LA SANS ATTENDRE

Une proposition commune portée par les professionnels de santé de terrain,

Syndicats Onsil et Jeunes Médecins

Paris, le 7 juillet 2026

La canicule n'est plus un événement exceptionnel : elle est devenue un enjeu majeur de santé publique. Face à des épisodes climatiques appelés à se multiplier, il est temps de transformer notre capacité d'anticipation en actions concrètes.

Il y a quelques jours, l'Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux (ONSIL) a présenté à plusieurs représentants institutionnels, parlementaires et décideurs de santé un Livre blanc proposant la mise en œuvre d'un Bilan Infirmier de Prévention Canicule.

Aujourd'hui, Jeunes Médecins s'associe à cette initiative et apporte son plein soutien à cette proposition, convaincu qu'elle constitue une réponse pragmatique, médicalement pertinente et immédiatement opérationnelle.

La prévention des conséquences des fortes chaleurs repose sur une **coopération renforcée entre les professionnels de santé**. Au plus près des patients à domicile, les infirmières et infirmiers libéraux disposent d'une expertise clinique et d'une connaissance du terrain qui en font des acteurs incontournables du repérage précoce des situations à risque. **En lien avec le médecin traitant, cette complémentarité renforce le parcours de soins et permet d'agir avant l'urgence.**

Parce qu'elle associe l'expertise infirmière et médicale de terrain, la coopération entre l'ONSIL et Jeunes Médecins démontre que les réponses les plus efficaces naissent de la complémentarité entre les professionnels de santé.

Le Bilan Infirmier de Prévention Canicule est immédiatement mobilisable, car il s'appuie sur le bilan de prévention déjà prévu dans la nomenclature des infirmiers libéraux. Il ne crée pas un nouveau dispositif : il adapte un outil existant aux enjeux du Plan national canicule.

Dès qu'une personne à risque est identifiée, le médecin traitant, la commune, le centre communal d'action sociale, l'agence régionale de santé, un établissement de santé, un service social, un service d'aide ou de soins à domicile, une communauté professionnelle territoriale de santé ou tout acteur engagé dans le Plan canicule peut solliciter l'infirmier libéral du secteur afin de déclencher ce bilan au domicile.

Au domicile, l'infirmier réalise une évaluation clinique et un diagnostic infirmier, dans le champ de ses compétences. Il met en œuvre les mesures d'éducation et de prévention adaptées, assure la surveillance et la traçabilité des actions entreprises puis, selon le niveau de risque, organise une orientation vers le médecin traitant, une téléconsultation, une téléexpertise ou, en cas d'urgence, les services de secours.

Cette intervention précoce permet de limiter les décompensations, les aggravations de l'état de santé, les hospitalisations évitables, la saturation des services d'urgence et, dans certaines situations, de prévenir des décès.

Alors que les projections climatiques annoncent des épisodes de chaleur toujours plus fréquents à l'horizon 2050 et 2100, cette proposition constitue une réponse durable de santé publique, fondée sur la prévention, la coordination des soins et la complémentarité des compétences.

Anna Boctor, Présidente de Jeunes Médecins

"Face aux conséquences sanitaires du changement climatique, nous devons renforcer les coopérations entre professionnels de santé. Cette proposition apporte une réponse simple, coordonnée et immédiatement applicable au bénéfice des patients."

Diane Braccagni-Desobeau, Présidente de l'Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux (ONSIL)

"Chaque été, les infirmiers libéraux sont les premiers témoins des conséquences de la chaleur au domicile. Nous proposons un outil déjà disponible, simple à déployer, permettant d'agir avant qu'il ne soit trop tard et de renforcer la coordination avec les médecins."

L'Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux (ONSIL) et Jeunes Médecins appellent les pouvoirs publics, l'Assurance Maladie et l'ensemble des institutions concernées à intégrer rapidement cette mesure au Plan national canicule. Prévenir aujourd'hui, c'est éviter demain des décompensations, des hospitalisations, une saturation des services d'urgence et des drames humains évitables.



Contact presse :

SYNDICAT Onsil

Diane Braccagni-Desobeau

Présidente

06.03.91.71.71

contact@onsil.fr

Syndicat Jeunes Médecins

Loubna Slamti

Responsable Communication

07.67.07.12.74

communication@jeunesmedecins.fr